



Lien social

Des espaces pour se rencontrer, réfléchir et agir

Interpellation publique

DOSSIER DE PRÉSENTATION

JANVIER 2020

Coconstruction

Créativité

Liberté d'occuper l'espace

Démocratie

Liberté d'être

Droit à

Partenariat

Participati

décider

CONTACT

CONTACT@ASSOVRAC.FR

En quelques mots...

Le kintsugi est l'art japonais consistant à réparer des porcelaines brisées au moyen de filets d'or. Plutôt que de masquer les fissures, cette technique vise au contraire à les révéler pour donner vie à un objet sublimé, unique et renforcé.

L'association VRAC (Vous avez Rendez-vous AveC) est née de ce désir de renouveau, appliqué à nos sociétés : composer avec des morceaux épars, créer du lien entre eux et valoriser l'ensemble.

En lançant cette initiative, nous souhaitons participer nous aussi à l'écriture d'un récit alternatif, celui de la force du collectif au service de la transition sociale et environnementale.

Pour atteindre cet objectif, il nous semble indispensable d'offrir des espaces où toutes et tous ensemble, nous pourrons nous rencontrer, réfléchir et agir ensemble.

Nous venons d'obtenir, pour une période de 7 mois, les clés de notre premier local. Situés dans le 11ème arrondissement de Paris, ses 100m² seront le terrain d'expérimentation de notre projet, de mise en place de partenariats et une « deuxième maison » en devenir pour une future communauté. Ces premiers mois seront décisifs afin d'ouvrir par la suite, nous l'espérons, un lieu plus grand, toujours dans le Nord-Est parisien.

Nous initierons, dans ce premier espace, une programmation pétillante, riche et variée qui donnera à chacun.e une excellente raison de venir et de revenir. Tout est à écrire et construire ensemble, et tout le monde aura un rôle à y jouer.

Pour favoriser au maximum la rencontre entre tou.te.s, nous aurons à l'esprit à chaque instant les enjeux d'inclusion et nous veillerons à ce que l'accès soit possible pour tou.te.s.

En vous invitant à parcourir les pages de ce dossier, nous souhaitons vous présenter qui nous sommes, ce qui nous anime et comment nous souhaitons développer notre projet.

Profondément convaincu.e.s de l'utilité de projets comme celui-ci, nous nous lançons dans cette nouvelle aventure avec passion, prêt.e.s à expérimenter et à apprendre en faisant. Pour parvenir à nos objectifs, nous souhaitons allier le plus de forces possibles et espérons vous voir rejoindre l'aventure à nos côtés !

Table des matières

1. Qui sommes-nous et que faisons-nous ?	4
A. Une équipe aux compétences variées et complémentaires	4
B. Notre histoire de mai 2019 à aujourd’hui	4
C. Nos valeurs communes	5
D. Notre gouvernance : un modèle collégial et représentatif	6
2. Pourquoi cette initiative ?	7
A. Pour répondre au besoin d’inclusion sociale	7
B. Pour habiter la ville ensemble	9
C. Pour contribuer à la transition écologique	9
D. Pour mieux coopérer et fédérer les énergies	10
3. La proposition de VRAC	12
A. Notre vision : le collectif au cœur de la transition sociale et environnementale	12
B. Nos objectifs : la rencontre, la réflexion et l’action collectives	12
C. Nos activités : une programmation multisectorielle et ancrée localement	12
D. Notre valeur ajoutée : une approche basée sur les communs et la transversalité au service de l’impact social	17
E. Une évaluation constante pour améliorer nos pratiques	18
4. Modèle économique, budget et plan de financement	18
A. Un modèle économique diversifié et équilibré	18
B. Un budget de lancement raisonné et valorisant les contributions en nature	20
C. Une première phase mobilisant des ressources essentiellement privées	22
5. Quelles parties prenantes pour un projet partagé et durable ?	22
A. Réciprocité et diversité au cœur du modèle partenarial de VRAC	22
B. Penser le territoire dans sa globalité pour toucher un public mixte	23
CONCLUSION	25

1. Qui sommes-nous et que faisons-nous ?

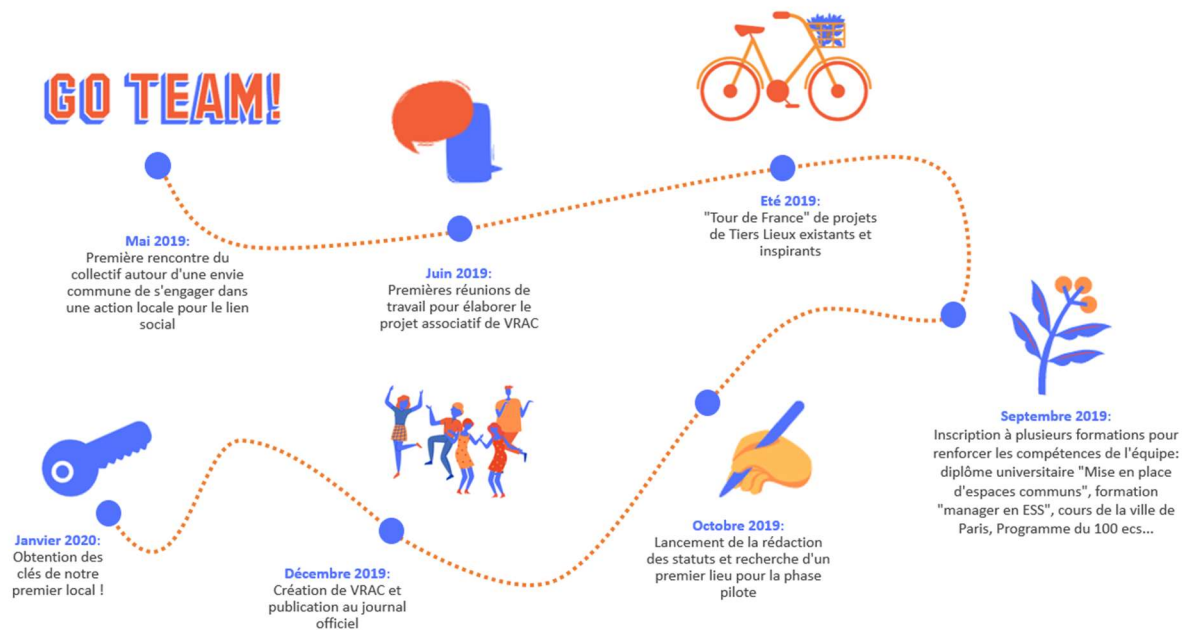
A. Une équipe aux compétences variées et complémentaires

Jeune, engagée et polyvalente, l'équipe de VRAC rassemble des compétences et sensibilités diverses : gestion de projet, recherche en sciences sociales, droit, architecture, ingénierie, art, culture et édition... A cela s'ajoutent de nombreuses expériences de terrain et de coordination dans le secteur associatif, en France et à l'étranger, en tant que professionnel.le.s ou bénévoles.



B. Notre histoire de mai 2019 à aujourd'hui

L'association est issue d'une initiative des neuf cofondateur.ice.s souhaitant travailler ensemble sur les thèmes du lien social et de l'appropriation de la ville et de l'espace public en France, et notamment à Paris. Depuis la première rencontre en mai 2019, le projet a progressé rapidement jusqu'à aboutir à la création officielle de l'association en décembre 2019 et l'ouverture d'un premier lieu en janvier 2020.



ZOOM SUR... UNE ÉQUIPE CURIEUSE ET DÉSIREUSE DE RENFORCER SES CAPACITÉS !

Pour consolider et développer les compétences nécessaires à la création et à la gestion du projet VRAC, notre équipe a fait le pari de s'investir dans plusieurs formations:

- Le [diplôme universitaire « Espaces communs : conception, mise en œuvre et gestion »](#) de Yes We Camp et l'Université Paris Est Marne la Vallée qui a pour objectifs de fédérer et former un réseau d'acteurs et de parties prenantes de projets de lieux partagés, comme des Tiers Lieux ;
- La [formation « Manager en Économie Sociale et Solidaire »](#) du CNAM qui vise à former des dirigeant.e.s de structures à vocation sociale et culturelle;
- [Les formations dispensées par la ville de Paris](#) au Carrefour des Associations Citoyennes (CAP) notamment sur la fiscalité, la comptabilité et la gestion administrative et financière des associations ;
- [L'accompagnement du 100ecs en entrepreneuriat artistique](#) qui soutient la création d'activités et d'entreprises dans le domaine culturel.

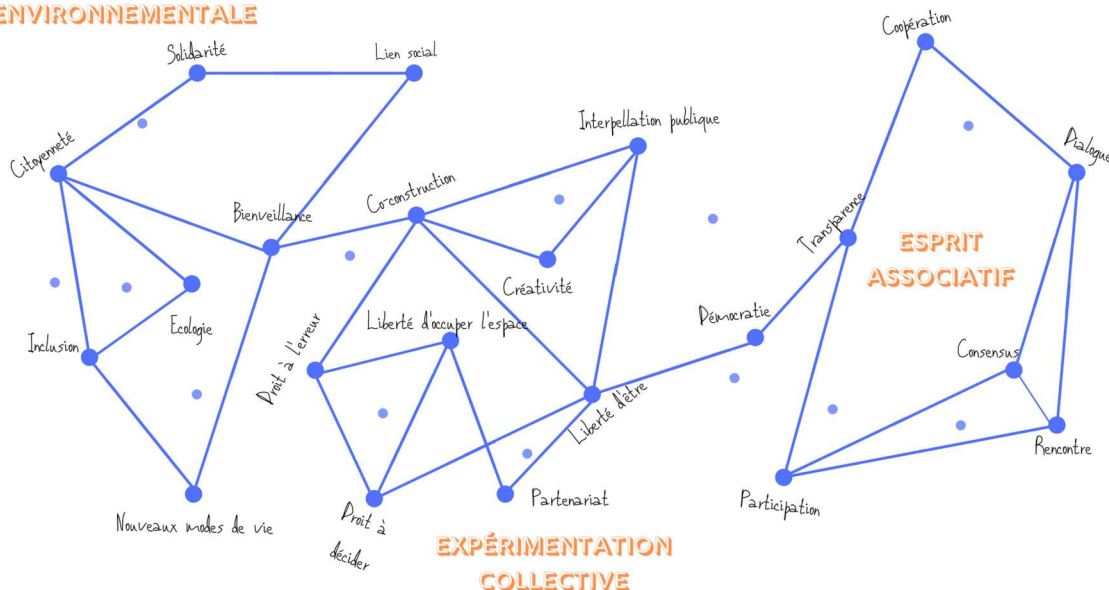
C. Nos valeurs communes

1. Justice sociale et environnementale : Habitant.e.s d'un territoire donné, nous sommes animé.e.s par le désir de protéger et valoriser toutes les ressources qui s'y trouvent, humaines et naturelles. Ainsi la solidarité, la justice et l'inclusion sociales nous font réfléchir et agir, de même que la recherche de nouveaux modes de vie écologiquement durables.

2. Expérimentation collective : Pour réaliser nos ambitions, nous misons sur la rencontre et la co-construction des actions. Nous défendons la liberté de décider, d'agir, d'être et d'occuper l'espace pour tou.te.s. Créativité, intuition, liberté d'échouer et de recommencer... nous voulons faire, et faire savoir par le partage et l'interpellation publique !

3. **Esprit associatif** : Nous croyons en la force du collectif et de la dynamique associative, avec des décisions prises et comprises de tou.te.s, une gestion transparente et des stratégies construites avec toutes les parties prenantes.

JUSTICE SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE

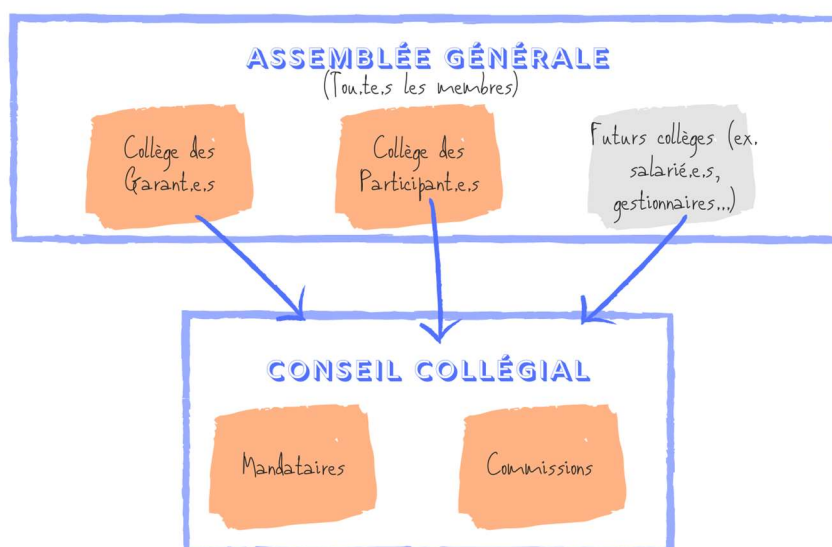


D. Notre gouvernance : un modèle collégial et représentatif

VRAC s'est dotée d'un modèle de gouvernance permettant une répartition fluide et horizontale du pouvoir de décision. Elle s'incarne dans un Conseil Collégial, émanant d'une Assemblée Générale ouverte à tou.te.s et organisée en collèges pour refléter la diversité des acteurs de notre projet associatif : participant.e.s (occasionnel.le.s ou régulier.e.s); gestionnaires, salarié.e.s, partenaires, etc. Ce choix vise à garantir la participation effective et significative des personnes concernées aux prises de décisions. Par ailleurs, l'association s'efforce d'assurer une distribution paritaire et mixte de la représentation et des responsabilités en son sein.

Ce modèle, en favorisant la mixité et la représentativité, est également un outil de mise en commun des savoirs et expériences, et d'appropriation du projet. Pour accompagner son évolution et représenter de nouvelles catégories d'acteurs, de nouveaux collèges pourront être mis en place sur décision de l'Assemblée Générale.

Les tarifs d'adhésion ont également été définis de manière à permettre à toute personne, quels que soient ses revenus, de rejoindre le projet.



Note : Le Conseil Collégial (6 à 15 membres) sera renouvelé par tiers tous les ans. Les modalités de répartition des sièges au sein du Conseil ont été prévues pour garantir la représentativité des Collèges de manière équilibrée, en adéquation avec le nombre de leurs membres respectifs (cf. statuts pour en savoir plus).

Ce souci de représentativité se double d'une recherche d'horizontalité et de coopération :

- Horizontalité car tou.te.s les membres du Conseil Collégial disposent d'un pouvoir égal et les trois comandataires ne sont investi.e.s que du rôle de représentant.e légale sans poids supplémentaire dans la prise de décision.
- Coopération car les fonctions d'administration et de coordination sont réparties au sein des commissions dont font partie a minima deux membres du conseil collégial. Ce modèle a également été conçu pour privilégier autant que possible le consensus au vote.

2. Pourquoi cette initiative ?

A. Pour répondre au besoin d'inclusion sociale

En France, sur les 13 dernières années, le taux de pauvreté n'a cessé d'augmenter, avec plus de 9 millions de Français.es vivant désormais sous le seuil de pauvreté soit 15% de la population française¹. L'indice de Gini, qui mesure les inégalités de revenus, a connu en 2018 sa plus forte progression depuis 2010². Au-delà de ces inégalités économiques, d'autres formes de privation contribuent au renforcement des inégalités. Ainsi, en 2019, quatre millions de personnes sont **mal logées** en France et 12 millions sont fragilisées par rapport au logement³. **Sur le plan scolaire**, l'origine sociale des élèves continue de peser sur l'accès aux

¹ Insee (2019) Estimation avancée du taux de pauvreté et des inducteurs d'inégalité. URL : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4231288>.

² Ibid.

³ Fondation Abbé Pierre (2019) L'état du mal logement en France. URL : https://www.fondation-abbe-pierre.fr/documents/pdf/reml_2019_les_chiffres_du_mallogement_def.pdf.

diplômes : 3/4 des enfants de cadres sont diplômés du supérieur contre 1/4 des enfants d'ouvrier.e.s⁴. **Au niveau de l'emploi**, plus de 8 millions de personnes sont en « mal emploi », c'est-à-dire en recherche d'emploi ou sous des formes d'emploi précaire, en temps partiel contraint ou totalement éloignées de l'emploi, soit un actif⁵ sur quatre⁶. **Sur le plan de la socialisation**, l'isolement demeure également un problème majeur, facteur d'exclusion et souvent minoré. Pourtant, 10%, soit 5 millions de français.es, déclarent avoir « peu de relations sociales » et ne verraient des ami.e.s que très occasionnellement⁷, 1 personne sur 5 n'a pas d'échange avec ses voisin.e.s, et plus du tiers de la population n'a soit pas de collègues de travail, soit aucune relation extraprofessionnelle avec ses collègues⁸.

Ce phénomène se reflète à l'échelle de Paris avec des divergences marquées entre quartiers. **Sur le plan des inégalités économiques**, les quartiers défavorisés⁹ connaissent un niveau de vie presque deux fois inférieur à celui de la ville de Paris dans son ensemble¹⁰. En parallèle d'une montée de la grande pauvreté et du « sans-abrisme », les disparités au sein même des quartiers défavorisés persistent, voire se renforcent : 10% des plus aisé.e.s dans ces quartiers a ainsi un niveau de vie presque quatre fois supérieur aux 10% les plus pauvres¹¹. A ces inégalités s'ajoutent des difficultés croissantes sur d'autres plans : en termes **d'emploi et d'insertion professionnelle** mais aussi des enjeux invisibles dans les statistiques, comme à **l'occupation de l'espace public** notamment, ou au non-recours des habitant.e.s aux dispositifs en place. D'un point de vue géographique, ces enjeux concernent davantage les quartiers du Nord-Est parisien. En termes **d'inclusion sociale**, un.e parisien.ne sur cinq évoque le sans-abrisme parmi les « choses qui lui pèsent le plus »¹², une personne sur dix évoque la solitude et le manque de convivialité comme facteurs les poussant à souhaiter quitter Paris, et 3 personnes sur 4 estiment que la ville est « réservée aux plus riches ».

Cependant, face à ces problématiques, la population n'est pas indifférente. Des études montrent la volonté de nombreuses personnes de (re)créer du lien social, d'apporter un soutien aux plus démunis.e.s et de favoriser la rencontre¹³. Les collectivités locales s'investissent également : en février 2015, la Mairie de Paris et 450 acteurs se sont engagés à lutter contre l'exclusion sociale par l'adoption du « Pacte parisien de lutte contre la grande exclusion » portant sur différents thèmes: accès aux droits, prévention, intervention, intégration, coordination des réponses et des acteurs. Pour VRAC, ces formes d'exclusion sont toutes connectées, et doivent être replacées dans un contexte global : celui d'un système contribuant à l'enrichissement de certain.e.s et à leur accès aux services et à la consommation au détriment d'autres. C'est pourquoi nous proposons une approche intégrée, tenant compte

⁴ Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse (2019) *L'état de l'école en 2019*. URL : https://cache.media.education.gouv.fr/file/etat29/02/2/depp-2019-ee_1191022.pdf.

⁵ Actif étant ici considéré comme toute personne active ou inactive souhaitant travailler.

⁶ Observatoire des inégalités (2019) *Rapport sur les inégalités en France*. URL: <https://www.inegalites.fr/L-Observatoire-des-inegalites-publie-le-troisieme-Rapport-sur-les-inegalites-en>.

⁷ Ibid.

⁸ Ibid.

⁹ Quartiers prioritaires de la politique de la ville ou les quartiers de veille.

¹⁰ Evaluation à mi-parcours du contrat de ville de Paris 2015-2020, volet 1, APUR, Avril 2019.

¹¹ Ibid.

¹² Les parisiens et Paris : rapport à la ville, habitudes, opinions – volet quantitatif, Stéphane Zumsteeg et Alice Tetaz, IPSOS et Mairie de Paris, Septembre 2017.

¹³ Ibid.

des différents facteurs et formes d'exclusion, et de leurs interrelations, en faveur d'une transition vers une société plus juste.

B. Pour habiter la ville ensemble

Superposée à celle de l'inclusion, la question d'un usage commun et solidaire de l'espace public est également au cœur de nos préoccupations. Cette envie est visiblement partagée par les parisiens qui souhaitent généralement « qu'on en fasse plus » pour les sans-abris (2 sur 3), les personnes âgées (2 sur 3), les handicapés (3 sur 4), ou encore les réfugiés, migrants ou exilés (1 sur 3)¹⁴. Dans une autre étude, 78% des personnes consultées ont partagé l'envie d'une ville nature et 60% d'une ville collaborative (parmi 6 modèles de ville possibles pour le futur)¹⁵.

Aujourd'hui pourtant, l'appropriation de l'espace public par les habitants varie fortement selon leur situation socioéconomique, leur genre, leur logement, leur origine, leur âge, si leurs activités ou situations sont criminalisées (ex. travailleuses du sexe, personnes vivant en squats). Par exemple, concernant le genre, de nombreuses études mettent en avant les différences d'usage et d'occupation de l'espace public par les femmes et les hommes, et la Mairie de Paris, face à ce constat, a soutenu la publication d'un guide référentiel sur le sujet¹⁶. Face à cette diversité de situations et de besoins, une homogénéité des réponses et de l'offre d'équipements semble inappropriée et les équipements publics, souvent spécialisés, excluent de fait celles qui n'en maîtrisent pas les codes¹⁷.

Pour VRAC, développer une ville plus accueillante, solidaire et collaborative implique de repenser l'usage de la ville et de l'espace public. Nous pensons que la réinvention des manières d'occuper l'espace, le retrait des barrières à son usage par certains, et sa réappropriation collective par tous, sont la clé du vivre-ensemble. C'est pourquoi nous soutenons le développement de lieux alternatifs, non codifiés, ouverts à tous et à tous les usages.

C. Pour contribuer à la transition écologique

Le besoin d'une transition écologique n'est plus à prouver. Réchauffement climatique, pollution et baisse de qualité de l'air, dégradation de la biodiversité, surproduction et accumulation des déchets... Ces défis n'ont jamais autant été d'actualité, et de nombreux acteurs démontrent aujourd'hui leur volonté de les adresser : jeunes et étudiants, associations et mouvements citoyens, entreprises de l'économie sociale et solidaire, collectivités locales... A Paris, la Mairie a également enclenché cette démarche, portant une vision englobant les enjeux liés à l'énergie, l'alimentation durable et la gestion des déchets¹⁸ et proposant plusieurs stratégies pour les adresser, dont celle de la «ville du ¼ d'heure»¹⁹.

¹⁴ Les parisiens et Paris : rapport à la ville, habitudes, opinions – volet quantitatif, Stéphane Zumsteeg et Alice Tetaz, IPSOS et Mairie de Paris, Septembre 2017.

¹⁵ Pré-rapport de l'Observatoire des usages émergents de la ville, première vague, Mairie de Paris et ObSoCo, Octobre 2017.

¹⁶ Guide référentiel genre et espace public, Les questions à se poser et les indicateurs pertinents à construire pour un environnement urbain égalitaire, Mairie de Paris, Octobre 2016.

¹⁷ Actes des rencontres Pasteur, Hôtel Pasteur, Rennes Mission Pasteur, animée par Territoires Publics, 18 décembre 2015.

¹⁸ Plan Climat 2018 de la Mairie de Paris.

¹⁹ Paris Intelligente et Durable, Perspectives 2020 et au-delà, Mairie de Paris.

Pour VRAC, repenser la transition écologique de façon globale est indispensable. Nous concevons l'environnement au sens large du terme, comme milieu de vie naturel et social, l'un impactant l'autre. Au niveau du quartier, nous pensons que la transition vers un environnement durable et de qualité peut et doit s'opérer par la réinvention de l'espace et sa répartition entre les différentes activités. Repenser le territoire local contribue autant à réduire les mouvements et adapter les mobilités - et donc limiter l'impact environnemental des transports - qu'à favoriser le lien social entre des personnes vivant sur un même territoire, et par là même l'amélioration de leur milieu de vie.

D. Pour mieux coopérer et fédérer les énergies

Face aux enjeux mentionnés ci-dessus, les réponses sont souvent cloisonnées, par thématiques (action sociale d'une part, culturelle de l'autre, initiatives écologiques par ailleurs...) ou par catégories de publics. Du côté des associations, le cloisonnement et la sectorisation des réponses est aussi une conséquence de la diminution et du fléchage des subventions, de l'augmentation des loyers et du manque d'espaces accessibles et disponibles.

Malgré ces défis, de nouveaux modèles émergent. Certains tentent de redéfinir les modalités de l'action publique locale pour renforcer la place du partenariat entre acteurs locaux pour faire face à des problématiques transversales²⁰. D'autres tentent d'imaginer un espace public plus poreux, et de développer des espaces communs. Dès les années 80, l'Europe – et la France – ont vu se développer les premières friches culturelles²¹: de nouveaux espaces partagés, autoorganisés, prônant mixité des pratiques (culture, social, éducation), proposant une alternative aux équipements et espaces publics cloisonnés traditionnellement dédiés à un usage unique. Depuis, les Tiers Lieux ont connu un essor ininterrompu sur le territoire français, conquérant habitant.e.s, élu.e.s²², promoteur.ice.s immobilier.e.s... Ces projets, qui ont en commun un désir de rassembler et proposer de nouveaux usages de l'espace public, adoptent des formes et des approches variées : institutionnalisation de squats²³, friches culturelles, espaces alternatifs, fablabs, « fabriques de territoire »²⁴, bureaux partagés...

Face à cet engouement, plusieurs acteurs expriment toutefois une crainte de standardisation du modèle au profit d'un nouveau marché de l'urbanisme transitoire et au détriment de projets plus expérimentaux²⁵. Pour y répondre, une réflexion sur la transposition des valeurs issues des travaux sur les "communs" a émergé (projets de foncier culturel solidaire, de rachats collectifs, de sociétés coopératives d'intérêt collectif, organisation en réseaux à l'instar de la communauté francophone TILIOS – Tiers Lieux Libres et Open Source²⁶, développement d'une marque collective de certification²⁷...).

²⁰ Lorsque gérer l'action sociale devient affaire d'action collective. Une contribution à l'analyse des partenariats dans l'action sociale territorialisée, Le cas de la lutte contre l'exclusion, Gilles Frigoli, Dans Revue française des affaires sociales 2004/4, pages 85 à 103.

²¹ Avec notamment La Friche Belle de Mai à Marseille, le Confort Moderne à Poitiers, ou encore Main d'œuvres à St Ouen

²² Le 26 août 2019, la Ville de Paris a signé une charte pour le développement de l'occupation temporaire à Paris, avec une quinzaine de partenaires publics et privés, encourageant le développement de Tiers Lieux éphémères.

²³ A l'instar du Squat des frigos ou du 59 Rivoli à Paris.

²⁴ Conseil national des tiers lieux.

²⁵ https://www.liberation.fr/france/2019/04/26/les-promoteurs-en-haut-de-la-friche_1723590;

https://next.liberation.fr/culture/2019/12/12/les-friches-copies-trop-conformes_1768885.

²⁶ Pour en savoir plus : https://movilab.org/wiki/D%C3%A9finition_des_Tiers_Lieux.

²⁷ https://movilab.org/wiki/ Marque_collective_de_certification_Tilios.

Pour VRAC, ces nouveaux espaces de rencontre et de maillage territorial, décloisonnant le paysage culturel et social, basés sur l'action citoyenne locale²⁸, apportent une valeur ajoutée indéniable au paysage social et culturel en France.

L'intégration de l'action sociale : Enjeu fondamental pour la mixité dans les Tiers Lieux



Avant de nous lancer, nous sommes parti.e.s à la rencontre d'autres acteurs du paysages des Tiers Lieux en France pour découvrir leurs projets et apprendre de leurs expériences. Suite à ce tour de France débuté à l'été 2019, nous avons partagé un constat: les lieux qui nous ont le plus inspirés sont **ceux qui mettaient l'action sociale au cœur de leur projet**. Ainsi, plusieurs acteurs ont déjà imaginé et mis en place les conditions de partenariats avec des associations du champ social, pour dépasser le seul champ culturel, comme c'est le cas aux Grands Voisins à Paris ou à Coco Velten à Marseille. D'autres ont adapté leurs conditions d'accès à tous les publics, à l'instar de la Petite Rockette à Paris. Ces approches permettent de mêler des activités relevant de l'action sociale au sens classique – essentiellement via des actions d'hébergement social et d'accompagnement vers la réinsertion – et d'autres activités, pluridisciplinaires, portées par les autres acteurs présents sur les lieux. Surtout, elles permettent de mettre en place les conditions d'une rencontre entre des publics très différents : personnes en situation irrégulière, associations, travailleur.se.s précaires, grand public, et contribuent donc à lutter contre la précarité sociale²⁹.

²⁸ En savoir plus : Wiki Movilab sur les tiers-lieux, <https://movilab.org/wiki/Accueil>.

²⁹ Cf. Interview de William Dufourq, Directeur des Grands Voisins pour Aurore : <http://www.solidarum.org/vivre-ensemble/william-dufourcq-se-donner-moyens-de-mixite-sociale>.

3. La proposition de VRAC

A. Notre vision : le collectif au cœur de la transition sociale et environnementale

Lorsque les habitant.e.s d'un quartier se découvrent, échangent et se mobilisent ensemble pour faire face aux enjeux de leur territoire, des changements significatifs peuvent être enclenchés. C'est pourquoi VRAC a décidé de consacrer son énergie à la mise en place d'espaces communs, catalyseurs de la transition sociale et environnementale. Pour impulser cette transition, notre action se développe autour de quatre thématiques prioritaires :

- Solidarité et mixité sociale ;
- Droits des femmes, justice de genre et égalité entre tou.te.s ;
- Transition écologique et résilience locale ;
- Création artistique et culturelle comme outil de lien social.

B. Nos objectifs : la rencontre, la réflexion et l'action collectives

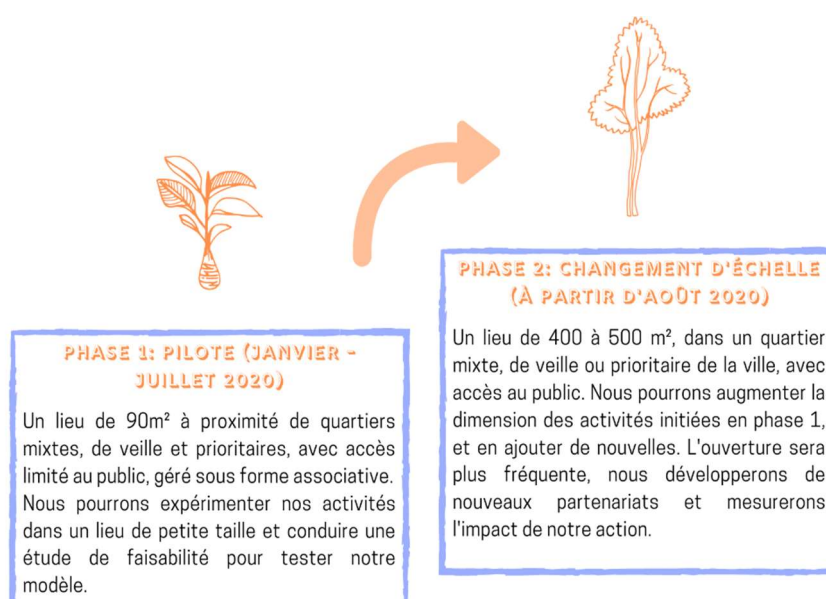
Nos objectifs s'articulent autour de trois composantes majeures :

- La rencontre : créer des espaces conviviaux, inclusifs et mixtes pour favoriser les échanges ;
- Le laboratoire d'idées : stimuler des débats, des réflexions et des propositions pour répondre aux enjeux sociaux, environnementaux et culturels à l'échelle locale ;
- L'action collective : s'engager sur le terrain en mettant en œuvre, ou en facilitant la mise en œuvre par les acteurs locaux, des activités portant sur nos priorités.

C. Nos activités : une programmation multisectorielle et ancrée localement

Pour permettre la participation de tou.te.s, chaque thématique prioritaire se déclinera sous forme d'activités aux formats variés, à travers une programmation mixte et ouverte. Aux initiatives impulsées par VRAC viendront s'ajouter, pour mieux s'ancrer dans le territoire, celles portées par les acteurs locaux et habitant.e.s.

La mise en œuvre de nos activités s'appuie sur une **temporalité en deux phases** : une phase pilote dans laquelle nous expérimentons notre modèle et une deuxième phase dans laquelle nous en changerons l'échelle.



ACTIVITÉS DE LA PHASE 1

La rencontre	<ul style="list-style-type: none">• Rencontres avec les associations de quartier et les acteurs publics• Mobilisation et animation du réseau de bénévoles et partenaires• Maraudes sociales
Le laboratoire d'idées	<ul style="list-style-type: none">• Cycles événementiels autour de nos thématiques prioritaires• Cercles de lecture thématiques (ex. arpentage littéraire)• Projets multithématiques• Mise à disposition d'espaces pour des ateliers d'innovation sociale, écologique ou culturelle• Etude de faisabilité d'un nouveau tiers lieu dans le Nord Est Parisien
L'action collective	<ul style="list-style-type: none">• Mise en place, équipement et ouverture du lieu• Gestion et conciergerie du lieu• Permanences sociales ou juridiques• Ateliers de pratique culturelle, créative et sportive• Actions de réappropriation collective de l'espace public (ex. installation de boîtes à livres, installations artistiques, végétalisation...)

Composante 1 : Activités pour favoriser la rencontre

- **Rencontres avec les associations de quartier et les acteurs publics** : Il s'agit de rencontrer les acteurs déjà présents sur le territoire (associations de quartier et d'habitant.e.s, collectivités et services publics de la ville, etc.) afin de leur présenter le projet, recueillir des informations sur leurs besoins, activités et objectifs, et identifier des synergies et collaborations possibles.
- **Mobilisation et animation du réseau bénévole et partenaires** : Pilier du lancement du projet, cette activité comprend le développement d'un plan et de supports de communication qui contribueront à mobiliser et animer le réseau de la "communauté VRAC": mailing, réseaux sociaux (Facebook, Instagram), supports visuels (flyers, affiches...). Ces différents outils permettront dans un premier temps de mobiliser une communauté de bénévoles et les inviter à rejoindre le projet, puis à informer régulièrement la communauté sur nos actualités, les besoins du projet en termes de soutien (bénévolat, dons en nature ou financiers) et les opportunités de participation et mobilisation. Une attention particulière sera portée au ciblage des communications, pour garantir un accès de tou.te.s à l'information sur le projet et encourager la mixité parmi la communauté (ex. en lien avec centres sociaux, mairies, associations en contact avec les personnes en situation d'exclusion économique ou sociale...).
- **Maraudes sociales** : Des maraudes régulières sont organisées par l'association sur plusieurs circuits, dans le 11^{ème} et dans le 20^{ème}. Ces circuits ont été identifiés sur proposition de la coordination des maraudes de Paris assurée par le Samu Social, dans des zones insuffisamment couvertes. Les maraudes seront organisées en plusieurs étapes : accueil et formation des nouveaux bénévoles, formation des groupes et élaboration du planning, équipement et sorties. Une attention particulière sera portée aux besoins des femmes sans domicile, et à cette fin il est envisagé d'assurer la

collecte, parmi les équipements/denrées destinés aux maraudeurs, de produits d'hygiène intime (ex. des boîtes à dons « règles élémentaires »), et d'identifier les services existants pouvant répondre à leurs besoins spécifiques.

Composante 2 : Le laboratoire d'idées

- **Cycles événementiels thématiques** : En vue de construire une réflexion collective locale sur les enjeux auxquels le projet vise à répondre, nous prévoyons d'animer un cycle d'événements autour des quatre thématiques prioritaires du projet, sur une période de quatre mois, à raison d'une thématique approfondie chaque mois :
 - Solidarité et mixité sociale
 - Droits des femmes, justice de genre et égalité entre tou.te.s
 - Transition écologique et résilience locale
 - Création artistique et culturelle comme outil de lien social

Plusieurs formats et types d'événements seront proposés pour alimenter et contribuer à ces échanges : conférences-débats, projections, expositions, interventions, ateliers... afin de permettre la participation du plus grand nombre, en offrant une diversité de formats pour une diversité de publics.

- **Cercles littéraires** : La matière littéraire disponible aujourd'hui offre un éventail quasi infini de points de vue, de connaissances, d'analyses et de réflexions critiques sur notre société et le monde tel qu'il est ou devrait être. Toutefois, son accès reste encore réservé à certain.e.s, à l'aise avec l'exercice de la lecture individuelle ou simplement y trouvant un goût personnel. Dans une démarche d'éducation populaire, nous souhaitons permettre à tou.te.s d'accéder à cette matière, de se l'approprier et de l'analyser collectivement, à travers des cercles littéraires. Ces cercles appliqueront la méthode de l'arpentage, une méthode de lecture collective issue de la culture ouvrière permettant la lecture partielle et collective d'ouvrages ou ressources littéraires et leur appropriation critique. Les ouvrages et textes proposés s'inscriront dans les quatre thématiques prioritaires du projet.
- **Projets multithématiques** : VRAC considère que la transition, pour être effective, doit suivre une approche holistique, à la croisée de plusieurs angles d'approches (nos 4 thématiques prioritaires). Dans la perspective de décroiser les réflexions et rendre réelle cette transversalité, nous souhaitons développer des projets multithématiques autour d'enjeux de société.

EXEMPLE D'UN PROJET MULTITHÉMATIQUE "CORPS ET ESPACES"

Le projet "Corps & espaces" proposera une réflexion sur la place des corps ,et de leur diversité, dans les espaces public et urbain. Cette thématique articule des enjeux liés:

- Au lien social : l'espace public est-il accessible et occupé.e par tou.te.s équitablement? Quels impacts de nos conditions sociales sur l'usage de l'espace?
- À l'égalité de genre : l'espace public est-il façonné par et pour un genre? Quelles perceptions du corps des femmes dans l'espace? Occuper l'espace: le privilège d'un genre?
- À l'écologie : quel impact de l'occupation de l'espace par les corps humains - et créés par les humains - sur l'environnement?
- À la création artistique : comment questionner les corps (leurs présentations, représentations et transformations) au travers des arts plastiques et de la performance?

- **Etude de faisabilité d'un nouveau tiers lieu dans le Nord Est Parisien** : En vue de la phase 2 de notre projet, une étude de faisabilité sera réalisée tout au long des 7 mois de mise en œuvre en parallèle des autres activités. Cette étude visera à :
 - Approfondir l'analyse des besoins sur les territoires environnants identifiés comme potentiels territoires d'ancrage du projet sur la phase 2 (focus sur les quartiers mixtes, de veille et prioritaires de la ville) ;
 - Tirer des recommandations et propositions concrètes sur nos thématiques prioritaires comme angles d'approche pour la transition, évaluer la faisabilité et la pertinence d'un projet de tiers lieu articulé autour de ces dernières ;
 - Préfigurer les conditions, facteurs de succès et points de vigilance à considérer en vue d'un passage à l'échelle en phase 2 ainsi que les usages et possibilités à explorer sur cette nouvelle phase.

Cette étude bénéficiera également des retours d'expérience et apprentissages de la phase 1. Dans une logique d'essaimage et d'interpellation publique pour le soutien à la seconde phase du projet, ses conclusions - et les recommandations produites en lien avec les thématiques prioritaires - seront partagées auprès des acteurs de la ville et du territoire.

- **Mise à disposition d'espace pour des ateliers d'innovation sociale, écologique ou culturelle** : Afin de permettre à tou.te.s d'expérimenter collectivement, et compte tenu de la richesse des initiatives déjà portées par d'autres, nous mettrons à disposition nos espaces - ponctuellement sur cette phase - pour accueillir ateliers, événements, réunions, tests... Cette activité contribuera tant à soutenir ces projets, qu'à enrichir les pratiques et réflexions de VRAC, ses partenaires et du réseau.

Composante 3 : Les actions collectives

- **Mise en place, équipement et ouverture du lieu** : Au terme de recherches actives, nous disposons d'un local de 90m² dans le quartier Oberkampf (voir ci-dessous). Mis à notre disposition pendant les 7 mois de la phase pilote du projet, ce sera notre terrain d'expérimentation et d'étude de faisabilité. En vue de l'ouverture du lieu au public, une phase d'installation et équipement du lieu est prévue. Il s'agira de collecter les équipements nécessaires (mobiliers de base, équipements de confort et convivialité), en encourageant autant que possible le réemploi de mobilier déjà utilisé.

Une seconde phase de réhabilitation et d'installation sera une occasion d'inaugurer le lieu en l'ouvrant aux adhérent.e.s et invité.e.s. Des petits chantiers collectifs et participatifs seront ainsi proposés aux habitant.e.s du quartier et associations locales. Cette approche, expérimentée par l'Hôtel Pasteur à Rennes à plus grande échelle³⁰, a fait ses preuves en termes d'appropriation de l'espace, de facteur de rencontre et d'identification des besoins des acteurs locaux.

POURQUOI COMMENCER À OBERKAMPF?

Le 11^{ème} arrondissement est considéré comme territoire de mixité sociale. Il se caractérise par une population hétéroclite: ménages jeunes et diplômés, personnes et familles d'origine étrangère, cadres et professions libérales... L'adresse du local dont nous disposons est également à la porte de quartiers de veille ou prioritaires de la ville de Paris (Grand Belleville, Fontaine au Roi, Belleville Amandiers, Saint Maur Parmentier, Ménilmontant). Il nous semble donc particulièrement intéressant d'y lancer la phase pilote du projet, afin de pouvoir expérimenter la mixité à l'échelle du lieu et des premières activités. Par ailleurs, le 11^{ème} arrondissement est un terrain fertile pour la vie associative: de nombreuses associations y sont installées, fournissant une richesse en termes d'acteurs et d'initiatives citoyennes intéressante pour alimenter un projet de lieu commun, carrefour des initiatives et point de maillage territorial.

- **Gestion et conciergerie du lieu** : Afin de créer des liens entre l'ensemble des acteurs et activités accueillis sur le lieu - qu'il s'agisse de mise à disposition ponctuelle d'espace ou d'activité co-programmées avec l'équipe VRAC - l'équipe assurera la conciergerie de ce dernier³¹ (accueil des parties prenantes, animation du lieu et du réseau, suivi des partenariats et de l'application du cadre de réciprocité (cf. plus bas), gestion administrative et entretien; etc.).
- **Permanences sociales et juridiques** : Des partenariats seront développés avec des acteur.ice.s du secteur social et de l'aide juridique au profit de personnes en situation de vulnérabilité (femmes victimes de violences, personnes en situation de précarité et/ou de migration, travailleur.se.s du sexe...). Elles pourront consister en des permanences ou des rendez-vous de suivi. L'accent sera donc mis sur l'accès de tou.te.s aux droits mais aussi sur des approches plus innovantes telles que la médiation ou la justice restaurative.
- **Ateliers de pratique culturelle, créative et sportive** : Nous sommes convaincu.e.s que les pratiques culturelles, créatives ou sportives sont des portes d'entrées pour questionner nos thématiques prioritaires. Pour cette raison, nous souhaitons créer des espaces pour faciliter la création. Cela peut concerner l'accueil d'ateliers artistiques (ex. ateliers de photographie), la mise à disposition de nos locaux aux artistes (ex. l'accueil de groupes de théâtre, résidences artistiques, etc.) ou l'accueil de pratiques sportives (ex. ateliers de yoga).

³⁰ <http://www.hotelpasteur.fr/lechantier>.

³¹ https://movilab.org/wiki/La_conciergerie.

- **Actions de réappropriation collective de l'espace public** : VRAC s'intéressant aux enjeux d'occupation de l'espace public par tou.te.s et au vivre-ensemble, il nous semble essentiel de porter des activités au-delà de notre local, dans l'espace public. Celles-ci seront définies avec les habitant.e.s du quartier dans leur diversité. A titre d'exemple, il pourrait s'agir d'installations ou de représentations artistiques temporaires, d'aménagements de végétalisation...

Note : Les activités de la phase 2 ne sont pas précisées dans ce dossier, car leur définition découlera des conclusions de l'étude de faisabilité, ainsi que de l'implantation territoriale du futur lieu. Toutefois, nous savons déjà qu'un lieu plus grand et ouvert au public nous permettra de développer des activités déjà testées sur la phase 1, mais aussi de nouvelles activités - tant sur le volet social que culturel du projet (ex. accueil de jour, hébergement, résidences artistiques, scène...).

D. Notre valeur ajoutée : une approche basée sur les communs et la transversalité au service de l'impact social

Notre projet vise à essaimer des projets citoyens portés par des habitant.e.s du quartier, des associations, des collectifs, des artistes, des étudiant.e.s... pour "réinventer" de nouveaux modèles de faire et vivre ensemble. VRAC souhaite explorer la place des "communs", c'est-à-dire "des ressources qui n'appartiennent ni à un acteur privé, ni à un acteur public, et qui sont partagées et gérées par une communauté qui en définit les droits d'usage"³².

Quels nouveaux modèles (économiques, sociaux, juridiques, de propriété, etc.) et pratiques peuvent servir cette réinvention ? Quelle place, dans nos projets, pour les communautés, l'auto-organisation, le partage ?³³

Pour VRAC, des espaces de rencontre et de maillage territorial, décloisonnant le paysage culturel et social, basés sur l'action citoyenne locale³⁴, apportent une valeur ajoutée indéniable au paysage social et culturel en France. Par ailleurs, face au cloisonnement des initiatives dans des secteurs spécifiques (ex. social, culturel, environnemental, etc.), VRAC se fixe comme objectif d'adopter une approche multisectorielle qui place l'action sociale au cœur de ses projets. Celle-ci sera déclinée à partir de nos quatre thématiques prioritaires.

Comment mettre en lumière les "externalités positives" de ces projets³⁵ ?

VRAC souhaite porter une attention particulière à l'impact social de ses projets (cf. Partie E - évaluation) : renforcement du pouvoir d'agir des individu.e.s et des communautés, réintégration dans l'espace démocratique, expérimentation de l'auto-organisation comme expression de la responsabilité citoyenne, inclusion sociale, etc. Nous sommes convaincu.e.s

³² Définition du chercheur américain David Bollier.

³³ Pour le chercheur américain David Bollier, les communs sont une « nouvelle manière de penser et de prendre soin des ressources qui n'appartiennent ni à un acteur privé, ni à un acteur public, et qui sont partagées et gérées par une communauté qui en définit les droits d'usage (accès, partage, circulation) ».

³⁴ En savoir plus : Wiki Movilab sur les tiers-lieux, <https://movilab.org/wiki/Accueil>.

³⁵ Louis-David Benyayer est l'auteur du livre *Open Models* (Without Model, 2014), qui explore les *business models* de l'économie ouverte.

de la valeur considérable que cela représente. Bien que l'impact et la valeur sociétale des projets soient encore peu ou difficilement mesurés dans le secteur de l'économie sociale et solidaire en France (aujourd'hui, le secteur de l'ESS ne représente « que » 10% des actifs et 6% du PIB³⁶), plusieurs projets commencent à l'interroger - notamment dans le secteur des Tiers Lieux³⁷.

E. Une évaluation constante pour améliorer nos pratiques

Pour pérenniser notre action et l'améliorer, nous prévoyons d'assurer un suivi de nos activités et de l'atteinte de nos résultats.

Dans cette optique, nous proposons trois types d'indicateurs :

- **De suivi:** ces indicateurs visent à mesurer quantitativement les progrès et la dimension de nos activités. Ex. nombre et profil des adhérent.e.s, nombre d'activités réalisées, de participant.e.s, etc.
- **De résultat:** ils permettent de mesurer l'accomplissement de notre mission sur la base des objectifs fixés et résultats attendus du projet, à travers des méthodologies de collecte de données qualitatives et quantitatives. Ces indicateurs permettront de mesurer l'efficacité du modèle associatif (ex. pourcentage des adhérent.e.s participant aux AG), l'ancrage territorial (ex. pourcentage de participant.e.s vivant dans le quartier), l'appropriation et l'apport du projet aux personnes (ex. collecte de témoignages qualitatifs, taux de participation), la contribution du projet au maillage d'acteurs sur le territoire (ex. nombre de nouveaux partenaires, initiatives suscitées par la rencontre de partenaires sur le lieu...)
- **D'impact:** ils visent à mesurer l'impact du projet, tant sur nos parties prenantes (bénévoles, adhérent.e.s, partenaires; etc.) que sur la société à l'échelle de notre territoire d'intervention, au-delà de nos objectifs propres. En termes de méthodologie, nous appliquerons les outils de mesure d'impact déjà développés par d'autres acteurs afin de partager nos données et contribuer à des démarches d'apprentissage collectif déjà enclenchées (ex.: via des questionnaires auto-administrés ou des entretiens directifs, interroger le niveau de confiance en soi acquis grâce aux activités, l'envie de s'engager davantage dans la vie de quartier, l'élargissement du réseau personnel des participant.e.s, etc.).³⁸

4. Modèle économique, budget et plan de financement

A. Un modèle économique diversifié et équilibré

³⁶https://usbeketrica.com/article/le-siecle-des-communs?fbclid=IwAR1OjwjMERBu8LOkDOCzuQRC6vVRJmBkrGTV2CkP_zccUy0yNA4QBYmJeBl.

³⁷ Quelques exemples : Développement d'un outil de mesure d'impact en cours par Plateau Urbain, « L'urbanisme transitoire, nouvel instrument au service du projet urbain : de la transformation de la ville à la transformation des acteurs de l'urbanisme et de l'immobilier » de Juliette Pinard, The Fab City Dashboard, projet pour la mesure de la résilience des villes en lien avec les pratiques et usages de l'espace urbain.

³⁸ A l'instar du réseau des Tiers Lieux Libres et Open Source (TILIOS), ou encore de la grille de mesure d'impact social en cours d'élaboration par Plateau Urbain.

Notre modèle économique vise à assurer la pérennité, la cohérence et l'indépendance de notre projet par l'hybridation de nos ressources, et en nous appuyant sur notre réseau de partenaires et bénévoles. Nous voulons également préserver le caractère d'intérêt général de l'association et donc non-commercial, sans fermer la porte à une éventuelle transformation en Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) dans un second temps.

Principe 1 : L'hybridation des ressources économiques

Notre modèle économique repose sur la coexistence et l'interdépendance de financements et de prestations en nature provenant de trois sources principales :



Stratégie de court terme (Phase 1) – Priorité aux fonds privés

Dans cette première phase, VRAC souhaite mettre l'accent sur la mobilisation de fonds privés (dons de particuliers et mécénat). La jeunesse de notre association limite les opportunités d'accéder à des fonds publics pour cette phase. Quant aux fonds propres, des contraintes sur cette phase pilote (ouverture au public limitée, occupation de courte durée) limitent la possibilité de les développer au-delà des adhésions et des participations aux activités. Toutefois, en vue de la phase suivante, VRAC initiera dès la phase pilote une veille sur les opportunités de financement existantes au niveau local et national (appels à projets, subventions...) et souhaite développer des liens forts avec les partenaires locaux - notamment les collectivités territoriales.

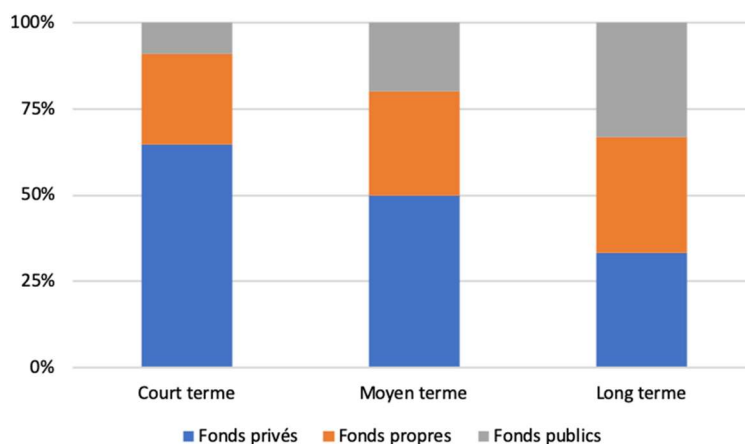
Stratégie de moyen terme (Début de la phase 2) – Priorité à la diversification des ressources

Lors du passage à la phase 2, d'autres types de ressources seront recherchés pour amorcer le processus d'hybridation de nos revenus. Gage de pérennité, les fonds propres seront considérés comme essentiels pour le fonctionnement et la solidité du modèle économique. Des activités génératrices de revenus seront ainsi envisagées : location d'espaces et bureaux, bar associatif, restauration légère, formations, etc. Également, le soutien public sera recherché tant d'un point de vue monétaire (subventions, appels à projet, défiscalisation) que

de contributions en nature (ex. mise à disposition d'espaces gratuitement ou à prix modérés). De nouveaux types de soutien privé pourront aussi être explorés (ex. mise à disposition d'espaces par des entreprises ou des particuliers—gratuitement ou à des prix modérés).

Stratégie de long terme (Phase 2) – Priorité à l'équilibre et à la pérennisation

Sur le long terme, VRAC vise une structure de revenus équilibrée parmi les différentes sources de financement afin de réduire les risques de volatilité de chacune de ces sources, et de trop forte dépendance. Pour atteindre cet objectif, nous visons une structure de revenus composée en parties égales de (i) fonds propres ; (ii) fonds privés ; et (iii) fonds publics.



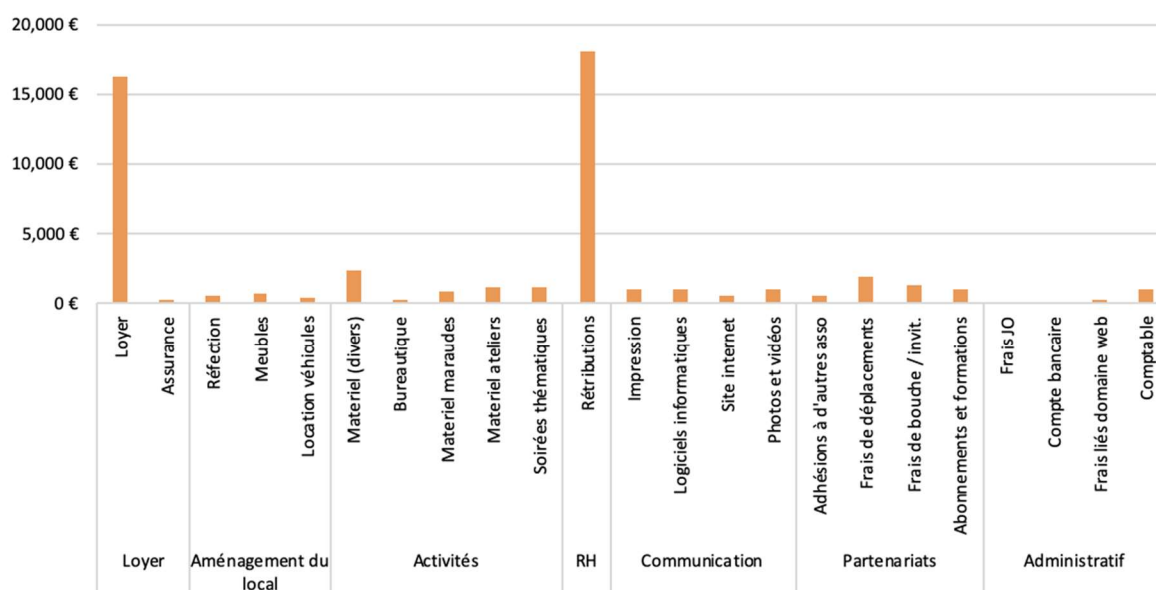
Principe 2 : la valorisation du réseau bénévole et partenaire

Conscient.e.s des difficultés du secteur associatif à assurer la viabilité des fonds nécessaires à son fonctionnement, nous souhaitons valoriser la participation et la cogestion des activités par les bénévoles. Certes, ceci ne saurait remplacer une équipe de coordination dédiée. Toutefois, cela a l'intérêt de réduire de manière conséquente les dépenses salariales qui constituent l'une des portions les plus importantes des coûts d'une association. Dans la phase 1, l'équipe VRAC assurera donc la coordination générale des activités. Dans la phase 2, l'opportunité de recruter une petite équipe salariée sera explorée en fonction du volume de financements que nous arriverons à obtenir. Dans le même ordre d'idée, nous nous appuyons pour cette première phase sur des contributions en nature. Ainsi, la mise à disposition d'un local à titre gracieux et le don de mobilier ont permis de développer un modèle économique raisonné, adapté à la réalité d'un lancement de projet.

B. Un budget de lancement raisonné et valorisant les contributions en nature

Le budget prévisionnel établi pour la phase 1 suit les principes énoncés précédemment.

BUDGET PREVISIONNEL - PHASE 1 (JANV-JUILL 2020), EUR 52 000



Le budget total prévisionnel de la phase 1 s'élève à 52 000 €. Les deux principaux postes sont les ressources humaines (35%) et les dépenses liées à nos locaux (35%).

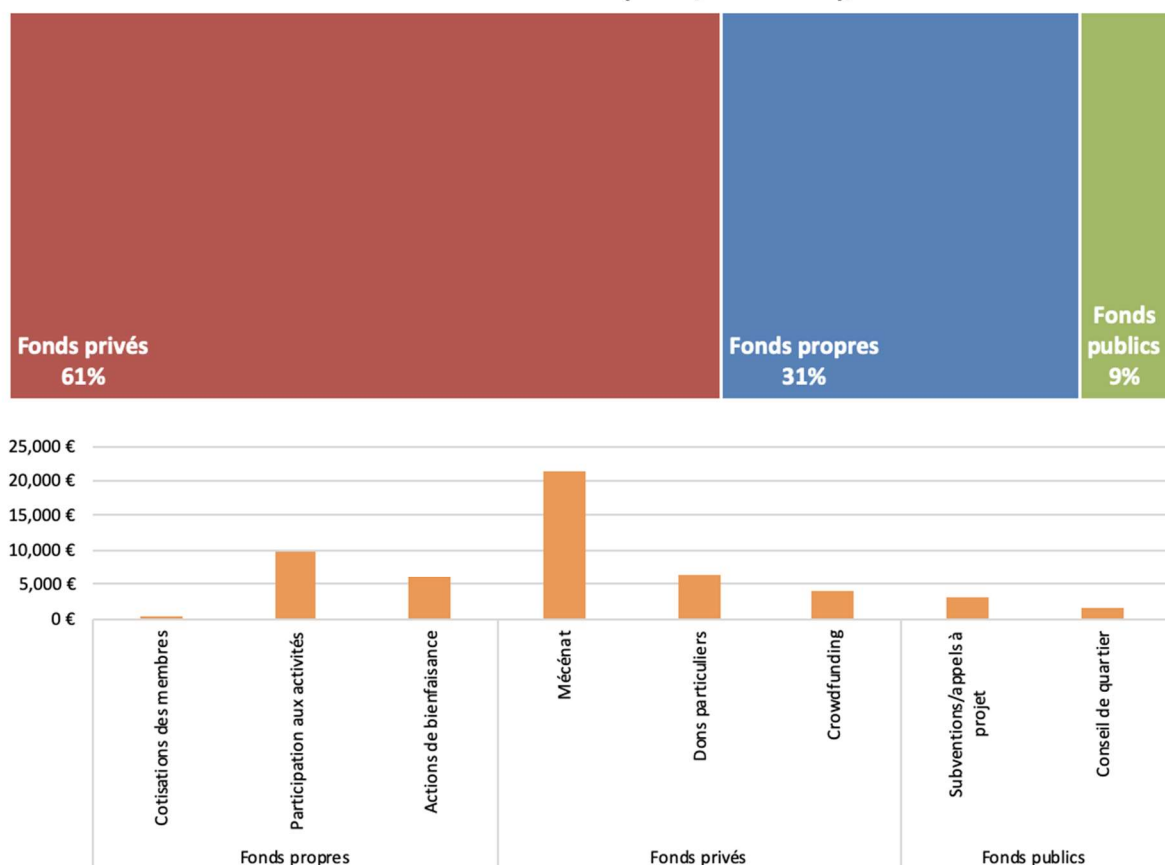
Concernant les ressources humaines, nous avons fait le choix de représenter dans le budget le temps investi par les fondateur.ice.s et bénévoles adhérent.e.s sur la base du temps que nous estimons nécessaire pour lancer le projet (gestion, administration, développement de partenariats, conciergerie et coordination des activités, entretien des locaux). Bien que ce temps soit estimé - au réel - à 0,5 ETP pour le volet administratif, et 1,5 ETP de coordination, développement des partenariats et entretien du local, dans le budget nous avons pris le parti de rendre visible 1 ETP uniquement. Cette inscription comptable d'1 ETP vise à faciliter le lancement et la multiplication des activités par une rétribution partielle des membres du Conseil Collégial³⁹, puis par la création de postes dédiés.

Concernant les locaux (frais de loyer et entretien), il s'agit ici de la valorisation d'une contribution en nature déjà obtenue pour la phase pilote du projet.

³⁹ Cette rétribution, qui devra être décidée par le Conseil Collégial, ne doit pas remettre en cause la gestion désintéressée de l'association comme prévu à l'art. 13 des statuts de l'association. Ceci implique une rétribution inférieure au ¼ du SMIC.

C. Une première phase mobilisant des ressources essentiellement privées

PLAN DE FINANCEMENT - PHASE 1 (JANV/JUILL 2020), EUR 52 000



Conformément à notre modèle économique, notre plan de financement pour la phase 1 consiste principalement en fonds privés, suivi par les fonds propres et les fonds publics. Parmi les fonds privés, le mécénat (principalement l'abandon des ressources relatives au loyer) et les dons privés (entreprises et particuliers) représentent les ressources les plus conséquentes. Il est également prévu des campagnes ponctuelles de crowdfunding.

Concernant les fonds propres, il s'agit principalement des participations aux activités (ex. formations, ateliers manuels, artistiques, sportifs...), des cotisations des adhérent.e.s, ainsi que d'actions de bienfaisance (ex. concerts et soirées payantes, ventes aux enchères d'œuvres d'art, etc.) organisées à l'extérieur du lieu. Enfin, les fonds publics consistent essentiellement en des financements par des conseils de quartier.

5. Quelles parties prenantes pour un projet partagé et durable ?

A. Réciprocité et diversité au cœur du modèle partenarial de VRAC

VRAC mettra en œuvre son projet en étroite collaboration avec différents types de partenaires, dans une logique d'appropriation, d'adaptation au contexte local et d'essaimage. A cette fin, les activités du projet pourront être portées :

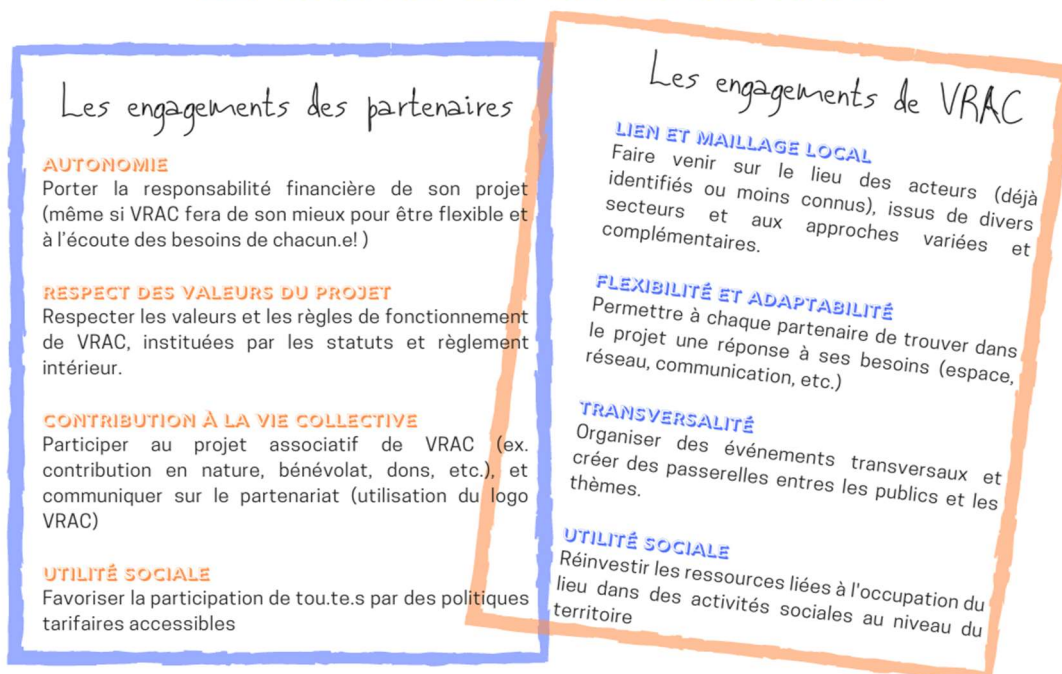
- Par l'association VRAC elle-même : par les membres du collectif et les bénévoles de l'association (et les salarié.e.s dans un second temps);
- Par nos partenaires : par les associations partenaires ou toute autre partie prenante qui partage nos valeurs et propose des activités cohérentes avec la vision du projet.

Pour optimiser l'occupation du lieu et favoriser son accès à différents types de publics, nous veillerons à nouer des partenariats variés en tenant compte de critères tels que :

- Le territoire d'action pour parvenir à un équilibre entre acteurs locaux et extérieurs;
- Les thématiques et les secteurs touchés pour traiter l'ensemble des sujets voulus;
- Les profils pour permettre à une large variété d'acteurs d'intervenir: associations loi 1901, collectifs d'habitant.e.s, artistes, artisans, étudiant.e.s...

D'un point de vue opérationnel, les partenariats pourront prendre plusieurs formes, tous articulés autour d'une offre par VRAC de mise à disposition d'espaces, de ressources et de réseau. Ils pourront être ponctuels ou réguliers. A titre d'exemple, il peut s'agir de partenariats de référencement (pour l'orientation de certains publics vers les structures partenaires compétentes), de mutualisation de ressources, de partenariats financiers, de mise à disposition de salles, ou encore de partenariats pour la mise en œuvre de projets spécifiques. Chaque collaboration sera encadrée par un accord écrit entre VRAC et l'acteur concerné, s'inscrivant dans un cadre de réciprocité.

LE CADRE DE RÉCIPROCITÉ



B. Penser le territoire dans sa globalité pour toucher un public mixte

Nous croyons que l'essentiel des problématiques auxquelles nous sommes toutes et tous confrontées au quotidien est davantage lié à notre milieu de vie qu'à notre statut ou notre condition : isolement, inégalités, environnement en péril, etc. Dès lors, plutôt que de nous limiter à tel sujet ou tel public, nous préférons adopter une démarche transversale, avant tout adaptée à notre territoire d'action, le Nord-Est parisien. C'est donc à l'ensemble de ses habitant.e.s que nous destinons notre projet, sans condition liée à l'âge, au genre, au statut social ou économique, à la nationalité...

Réfléchir ainsi, en sortant des cases traditionnellement définies, renforce la cohérence de notre action. De plus, ceci pose un cadre favorable à la création de lien social qui est justement pour nous une solution à nombre de problèmes. Par la rencontre et l'échange autour de projets communs et d'intérêts partagés, nous voulons donc cultiver le « **vivre tou.te.s ensemble** ».

Nous proposons donc une programmation pétillante, créative et variée dans laquelle chacun.e pourra picorer à l'envie, sans limite. Le lieu sera constamment animé, l'espace modulable et les mouvements et les interactions interpersonnelles favorisés. La politique tarifaire solidaire appliquée favorisera un accès pour tou.te.s aux activités. Et les partenariats noués avec des acteurs issus d'autres horizons contribueront également à élargir le champ du mélange.

En plus d'offrir un cadre et des conditions matérielles propices à la création de la mixité (offre variée, prix adaptés, partenariats diversifiés), nous portons la plus grande attention à la faire vivre. Ainsi, nous veillerons à utiliser des techniques d'animation permettant la juste répartition de la parole lors des ateliers. La programmation sera également coconstruite pour permettre à tou.te.s de s'emparer du projet et de l'emmener vers des contrées aujourd'hui inconnues.

Nous avons conscience des difficultés inhérentes à cette quête de la mixité et du lien. Ainsi nous acceptons que cela prenne du temps, que tout le monde ne souhaite pas aller au même rythme, que des temps de pause et de recul soient nécessaires et que l'échec fasse partie du jeu. Mais nous avons confiance dans les principes que nous nous sommes fixés – expérimentation, droit à l'erreur, bienveillance – pour relever ces défis et mener à bien notre projet !

La mixité selon VRAC

Chez VRAC, nous envisageons la mixité d'abord sous l'angle social. Ce n'est pas une fin en soi, mais un idéal et un seuil à atteindre pour pouvoir construire une société réellement inclusive, à même de se projeter. Elle est subordonnée à une attention de longue haleine et sans relâche pour que tou.te.s ensemble, quelle que soit notre condition, nous formions un ensemble régénéré, engagé pour une transition sociale et environnementale qui réponde aux besoins de chacun.e.

CONCLUSION

Comment nous soutenir ?

En devenant
bénévole

Vous contribuez à la mise en oeuvre de notre mission, apportez votre énergie et pouvez lancer de nouvelles activités.

En adhérant
à l'association

Vous participez aux activités qui vous intéressent, prenez part aux prises de décision et contribuez à faire vivre notre modèle associatif.

En devenant
hôte

Vous bénéficiez d'un local pour la réalisation de votre projet, développez votre réseau et contribuez à la mixité et la rencontre des publics.

En mettant
à disposition
un espace

Vous permettez à notre projet de prendre son envol après sa phase pilote, et de se renforcer en passant à l'échelle supérieure !

En faisant un
don

Vous marquez votre soutien au projet, contribuez à rendre possible sa réalisation et son développement ! Les dons à l'association VRAC ouvrent droit à une réduction fiscale.

En communiquant
sur le projet

Vous contribuez à nous faire connaître, pour embarquer de nouvelles personnes dans l'aventure et essayer.

En nous connectant
à de potentiels
partenaires

Vous nous aidez à tisser notre toile, à construire la suite du projet et à l'enrichir par des nouvelles compétences et expériences !

En mettant vos
compétences à
notre service

Qu'il s'agisse de compétences en comptabilité, communication, recherche de fonds, animation, secourisme, architecture... Vous contribuez au renforcement de notre équipe bénévole !

En donnant

Du matériel, des équipements, des dons en nature pour les maraudes... Vous nous évitez d'inutiles dépenses et nous permettez d'optimiser au mieux la gestion de notre budget !

Et parce que tout s'invente collectivement, vous pouvez aussi nous apporter un soutien de toute autre façon de votre imagination.

Nous contacter

Siège Social : VRAC – Vous avez Rendez-vous AveC, 1, avenue Richerand 75010 Paris

Téléphone : 06 59 74 68 45 ou 06 84 37 62 39

Email : bonjour@assovrac.fr

Helloasso : <https://www.helloasso.com/associations/vrac-vous-avez-rendez-vous-avec>

Facebook: @Vousavezrendezvousavec

RNA W751240253 | SIREN 850 220 112